

**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 15 juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Post Luxembourg a récemment procédé à une importante opération de maintenance et de modernisation de la plateforme bancaire centrale de Post Finance qui a engendré la migration de millions de données et de processus vers une nouvelle infrastructure informatique.

Les clients avaient été informés à l'avance que les services bancaires seraient indisponibles pendant trois jours. Or, plusieurs jours après la fin annoncée des travaux, certaines fonctionnalités essentielles n'ont toujours pas été rétablies. Les difficultés signalées concernent notamment les virements instantanés, le service MultiLine, l'accès aux cartes bancaires et l'affichage ou le rechargement de cartes Visa prépayées dans l'application eboo. Suite à ces difficultés, Post Luxembourg a annoncé une mise à jour supplémentaire de son application afin de remédier aux problèmes persistants.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme :

- **Monsieur le Ministre peut-il préciser la nature et l'ampleur exactes des problèmes techniques qui subsistent actuellement auprès de Post Finance ?**
- **Pour quelle date Post Luxembourg prévoit-elle le rétablissement complet de l'ensemble des services bancaires ?**
- **Post Luxembourg envisage-t-elle une indemnisation ou un geste commercial en faveur des clients qui auraient subi un préjudice financier en raison de l'indisponibilité de ces services ?**
- **Quelles mesures Post Luxembourg entend-elle mettre en œuvre afin d'éviter que des dysfonctionnements d'une telle ampleur ne se reproduisent lors de futures opérations de maintenance ou de migration informatique ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the end.

Laurent Mosar

Député